

Pourquoi BCDI ?

Josiane Ducournau

CHARGÉE D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES
CRDP D'AQUITAINE

La question du choix d'un logiciel de documentation, trop souvent négligée dans la formation initiale des documentalistes, constitue un enjeu crucial.

Pourquoi choisir BCDI ?

En juin 2004, on comptait en France 10834 CDI travaillant sur BCDI. Malgré cela, la maîtrise de cet outil reste relativement superficielle et une approche techniciste est souvent proposée aux élèves en matière d'initiation à la recherche documentaire, sans prise en compte des potentialités du logiciel au regard des finalités pédagogiques. C'est dommage, car ce logiciel a été fait pour ça ! Il serait intéressant qu'une réflexion soit menée lors des formations initiales ou continues, afin que le manque de recul que l'on constate sur les outils existants soit comblé pour permettre à tout professionnel de faire un choix éclairé. Peu d'utilisateurs, par exemple, sont capables de se représenter le mode de fonctionnement de BCDI et de son moteur de recherche, ou de lister les causes de silence et de bruit.

Une mise au point s'imposait donc, sur les aspects historiques, économiques, pédagogiques et professionnels du logiciel BCDI ainsi que sur ses enjeux.

Un choix pédagogique

Quels sont les enjeux pédagogiques d'un logiciel de recherche documentaire dans un CDI ?

Si l'on retrouve, dans beaucoup de logiciels, des fonctionnalités communes comme la recherche plein texte, la recherche par auteur, par titre, par mots du thésaurus, chaque logiciel a ses objectifs spécifiques. Dans un CDI, il doit permettre :

- une utilisation autonome et efficace par les élèves ;
- l'exploitation d'un thésaurus pour amener l'élève vers un premier niveau d'abstraction et d'analyse de son sujet ;
- une progression des apprentissages dans la recherche documentaire grâce à des entrées de difficulté croissante. Il n'existe pas une seule voie de recherche de l'information mais au moins trois dans BCDI 3 selon le degré de familiarité de l'élève avec les concepts de la recherche.

Ces trois voies nécessitent un accompagnement, une formation plus ou moins importante, tenant compte des capacités réellement maîtrisées par l'élève autour de savoirs (mot-clé, champs, thésaurus, synonymie, polysémie) et de connaissances procédurales (consulter un index, établir des équations, mettre au panier, éditer...).

BCDI conduit ainsi l'élève à adopter une conduite balisée et à choisir la procédure la plus adaptée en fonction de son niveau et de la requête à poser.

Cette démarche, d'autant plus efficace qu'elle est en partie transposable à la recherche sur Internet, nécessite de la part de l'élève la maîtrise de l'outil ainsi que celle de ses procédures, mais aussi l'assimilation d'un vocabulaire abstrait spécifique au logiciel et aux sciences de l'infor-

mation. Les difficultés des élèves devant de tels objectifs ne doivent pas être minimisées, et le documentaliste confronté à cette situation dispose généralement de trop peu de temps pour la formation. Il doit en outre lutter contre le mirage Internet qui laisse croire que la connaissance de ces concepts et de ces procédures n'est pas indispensable...

Un choix professionnel

Trois atouts de BCDI expliquent les raisons professionnelles du choix de ce logiciel :

- La simplification de la gestion
 - par l'intégration d'un thésaurus aux fonctionnalités très développées : BCDI est livré avec le thésaurus de l'Éducation nationale Motbis : plus de droits à négocier ! Les mises à jour du thésaurus et les réindexations qui en découlent sont faites régulièrement. Attention : pas de réindexation miracle toutefois !
 - par une conception de la saisie fort intéressante déjà à l'époque, qui permet de décrire des composantes (article, partie, contribution) ;
 - par des fonctions bibliothéconomiques de base : prêt, rappels, statistiques, bulletinage, importation du fichier des élèves pour le prêt, etc.
- Le travail en réseau et l'échange de données
 - Grâce aux fonctions d'import-export, l'échange de notices est très aisé. On citera les réservoirs qui apportent un gain de temps énorme, Mémodocnet, Mémolistes, Mémométre du CRDP de Poitiers, et qui n'ont pas de prix (si, pardon : de 69 à 149 euros pour les Mémofiches, par exemple). On trouve maintenant sur le Web de nombreux dépôts de notices offertes par les CDI, ce qui évite les changements de formats.

• Une ouverture sur le Web

Le fonds du CDI ne se limitant plus aux seuls documents accessibles sur les rayonnages, BCDI est aussi capable d'intégrer des ressources en ligne, repérées, sélectionnées et décrites comme n'importe quel autre document. Peut-être permettra-t-il un jour de gérer les liens contextuels ? En revanche, plus personne ne réussit à lister de façon exhaustive ces réservoirs disponibles et les données sont souvent inexploitées. Cet effort de collaboration devrait être récompensé par une visibilité plus grande. Mais qui dit libre échange de données dit aussi dispersion, déperdition, et on peut le regretter. Toujours dans un souci d'échange, le CRDP de Poitiers essaie (non sans mal !) de suivre de près les évolutions des nomenclatures nationales (niveau, discipline, nature...) et les propose en appui dans le logiciel.

Un choix financier

BCDI, logiciel professionnel, reste d'un coût abordable pour un établissement scolaire. La maintenance est assurée par les CRDP ou les rectorats et les CDI n'ont pas à acquitter des sommes importantes chaque année. Ainsi, un établissement qui aurait acquis la première version du logiciel (appelée Mémolog) en 1989 aura dépensé environ 1600 euros pour obtenir les différentes mises à jour jusqu'à aujourd'hui !

Une communauté

BCDI, c'est aussi une communauté de pratique¹, informelle et à distance. Son point fort : une histoire, le partage d'un même système depuis 16 ans et des échanges centrés sur la même problématique, une volonté d'apprendre ensemble, de partager, de mutualiser (on trouve en ligne de nombreuses ressources déposées par les documentalistes pour l'initiation des élèves), un espace partagé (le Club BCDI...). Cette communauté met ainsi en œuvre un travail d'apprentissage pour intégrer ces nouveautés et les adapter à sa propre pratique par une action volontaire d'appropriation. Tous les acteurs engagés dans la maintenance et la formation sont invités chaque année par le CRDP de Poitiers à participer au développement du produit. ●

1. Robial, Marc, *Les Communautés de pratiques en documentation : exposé transversal*. DEA communication Homme-machine et ingénierie éducative, Le Mans, 2003 : <http://deainfo-presentation.univ-lemans.fr/index.html>